



Madame, Monsieur,

La Communauté de Communes Sud Estuaire et les communes qui la composent s'engagent dans une démarche de « Projet de territoire ».

Il s'agit de prendre le temps d'une réflexion collective sur ce qui caractérise « notre » territoire, sa géographie, son attractivité, le cadre de vie qu'il propose ... et de s'interroger sur son devenir à moyen et long terme.

Nous souhaitons vous associer à cette démarche. Ce questionnaire nous permettra d'apprécier votre perception du territoire et les enjeux auxquels vous êtes le plus sensible.

Nous vous remercions donc vivement de bien vouloir y consacrer quelques minutes de votre temps.

Le questionnaire peut être renseigné en ligne, en allant sur le lien suivant :

<https://fr.surveymonkey.com/r/PdTCCSE>

A défaut, il peut être retourné en mairie ou à la CCSE

Dans quelle commune résidez-vous ? :

Votre âge ? : Moins de 20 ans : De 20 à 39 ans : De 40 à 59 ans :
De 60 à 74 ans : Plus de 75 ans :

Connaissez-vous la Communauté de Communes Sud Estuaire ? :

	Oui, très bien	Oui, plutôt bien	Non pas vraiment	Non, pas du tout
D'une manière générale :				
Son périmètre (communes membres) :				
Ses compétences (domaines d'interventions) :				
Ses actions :				
Ses élus :				

Utilisez-vous les supports suivants pour vous tenir informés des prestations ou des actions de la Communauté de Communes Sud Estuaire ?

	Oui	Non
Site Internet:		
Bulletin communautaire :		
Presse locale :		
A la mairie de ma commune :		
Au siège de la CCSE :		
Autres :	

Parmi ces affirmations, choisissez les 3 qui vous semblent le mieux pour décrire le territoire de la Communauté de Communes Sud-Estuaire, tel que vous le percevez aujourd’hui :

	Cocher 3 cases (vos choix prioritaires)
C'est un territoire d'estuaire :	
C'est un territoire organisé sur un maillage de petites et moyennes villes :	
C'est un territoire du littoral atlantique :	
C'est un territoire organisé autour du pôle urbain de Saint-Brévin les Pins :	
C'est un territoire ancré à la métropole de Saint-Nazaire :	
C'est un territoire ligérien :	
C'est un territoire ancré à la métropole de Nantes :	
C'est un territoire rural, à l'interface de grandes métropoles	
Autre (à préciser) :	

Quels sont, selon vous, les trois enjeux prioritaires dans le domaine du développement économique ?

	Cocher 3 cases (vos choix prioritaires)
La valorisation/préservation de l'identité industrielle du territoire :	
L'accompagnement de l'agriculture, de sa qualité et de sa diversification :	
Le soutien aux porteurs de projets, aux TPE et aux PME en développement :	
La contribution à la structuration de filières économiques locales (circuits courts, artisanat de la construction, services de proximité) :	
Le développement et la structuration de l'offre commerciale :	
La promotion économique du territoire vers l'extérieur :	
Le développement de terrains et de locaux de qualité pour les entreprises :	
Le développement du tourisme sur le territoire (accueil, produits touristiques) :	
Autre (à préciser) :	

Quels sont, selon vous, les trois enjeux prioritaires dans le domaine social / services à la population ?

	Cocher 3 cases (vos choix prioritaires)
Le développement d'une offre diversifiée de logements :	
L'amélioration de la mobilité (proximité / liaisons vers Nantes ou Saint-Nazaire) :	
L'accueil et l'animation à destination des 0-17 ans :	
L'accès pour tous au sport et à la culture :	
L'accompagnement au vieillissement / L'accompagnement des personnes porteuses de handicap :	
L'accès à l'emploi et à la formation :	
L'accompagnement des publics en difficulté :	
L'information et l'accompagnement dans les démarches administratives, dont l'accès aux pratiques numériques :	
Autre (à préciser) :	

Quels sont, selon vous, les trois enjeux prioritaires dans le domaine des politiques patrimoniales et environnementales ?

	Cocher 3 cases (vos choix prioritaires)
La mise en valeur des patrimoines architecturaux, urbains, ...	
La préservation et la gestion des milieux naturels remarquables (espaces naturels, milieux aquatiques, paysages, etc.) :	
La lutte contre le dérèglement climatique	
La promotion des économies d'énergie et des énergies renouvelables :	
La préservation de la qualité des ressources, en particulier de la ressource en eau :	
La préservation de la biodiversité :	
La gestion des déchets :	
Autre (à préciser) :	

Merci de votre participation.

